Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Guerre de 1870-1871. Paris, le Quatre-Septembre et Chatillon, par Alfred Duquet. Paris 1890. — G. Charpentier et Cie, éditeurs, 11, rue de Grenelle. 1 vol. in-12° de 354 pages, avec 4 cartes. Prix, 3 fr. 50.

L'auteur est bien connu de nos lecteurs. Nos mentions de ses écrits antérieurs, lesquels forment maintenant une importante collection de trois volumes sur les batailles de Metz, de Sedan, de Fröschwiller et d'un sur la guerre d'Italie en 1859, disent assez le grand cas que nous faisons de ses publications. M. Duquet sait écrire pout tout le monde, débrouiller pour le profane comme pour l'expert les dossiers toujours pleins de contradictions et d'énigmes des opérations militaires accomplies. Il sait mener à bonne fin des travaux ardus et considérables, puiser ouvertement à toutes les sources sans se laisser entraîner par aucune d'elles, garder toujours à ses réflexions ainsi qu'à ses critiques le bénéfice d'une loyale franchise et d'une fière indépendance. De tels mérites sont d'autant plus louables qu'ils ne sont pas chose commune dans les livres français de ce genre, trop souvent dominés par l'esprit de parti, de coterie ou de routine, ou par d'autres influences moins avouables, sans parler de ceux, en nombre infini, qui sont tout simplement des réclames ou des plaidoyers *pro domo*.

A ces derniers, le nouveau livre de M. Duquet ne ressemble en rien. Digne de ses devanciers, il offre les mêmes titres à l'attention des lecteurs studieux et désireux de s'éclairer impartialement sur les causes réelles des diverses phases de l' « année terrible ». Il donne en quelque sorte le 4me acte ou plutôt le 1er tableau du 4me acte de la grande tragédie de 1870-71 ; sept autres tableaux, en sept autres volumes sur Paris et sur la province, suivront jusqu'au dénouement final.

Ce 4me est intitulé essentiellement *Paris*, et c'est avec raison, car il comprend cette courte mais solennelle période du 2 au 19 septembre pendant laquelle Paris fut bien, pour les uns, le centre, pour les autres, l'objectif d'affaires et d'opérations décisives. Trois incidents, trois épisodes de haute portée y dominent : la révolution du 4 septembre, qui suspendit et désorganisa momentanément la défense de la capitale à l'heure la plus critique, celle sonnant l'approche de l'investissement ; le combat de Mesly (17 septembre) et celui de Chatillon (19 septembre), qui décidèrent, en fait, de la possibilité de cet investissement, dont doutaient encore jusqu'alors ceux-là même qui en risquaient l'audacieuse tentative.

Ces trois événements sont relatés soigneusement et clairement par l'auteur ainsi que tous ceux qui s'y rattachent, notamment la retraite du 13me corps d'armée de Mézières sur Paris, si honorable pour

Vinoy; la triste rivalité entre ce même général et Ducrot; les cas multipliés d'ineptie de Trochu comme commandant en chef; l'entrevue de Ferrières, où Bismark put jouer avec M. Jules Favre « comme le chat avec la souris », la description de Paris comme place de guerre et de sa mise en état de défense avec les travaux improvisés de renfort.

Non seulement la narration est facile, agréable, bien ordonnée, mais elle est accompagnée, suivant l'excellente méthode de l'éminent historien Augustin Thierry et du savant colonel du génie de la Barre-Duparcq, d'une foule de notes, de citations, de justifications, extraites des innombrables publications que M. Duquet a dépouillées avec une patience de vrai bénédictin. Ce fut d'ailleurs une patience utile.

Au récit des divers chapitres, qui ne perd rien en limpidité pour être ainsi escorté de vigilantes colonnes de pièces à l'appui, se mêlent constamment d'opportunes remarques et appréciations plus ou moins critiques, toujours pleines de verve et de chaleur persuasive, souvent mordantes, ce qui ne les empêche pas d'être fondamentalement judicieuses. Si dans l'ardeur de la démonstration elles dépassent parfois le but ou aboutissent à des sentences qui peuvent paraître bien sévères, impitoyables même, et être dures aux personnages habitués à l'encens des courtisans du pouvoir plus qu'aux accents de la vérité historique, M. Duquet n'en est pas plus embarrassé pour cela. Son riche approvisionnement de notes lui fournit sur le champ tout un catalogue, savamment dressé, de preuves et d'arguments.

Le choix lui en a été dicté par des qualités qui l'honorent à double titre: d'abord par ce sain jugement en choses militaires qui consiste à savoir distinguer le principal de l'accessoire et, au moment voulu, subordonner, sinon sacrifier, le second au premier; puis par ce civisme, également de simple sens commun, ordonnant de faire rentrer dans l'accessoire tout ce qui entraverait l'action efficace au principal.

Ce n'est pas au milieu du fossé, s'écriaient les Américains de Lincoln lors de l'élection présidentielle pendant la guerre de la sécession, qu'on change les attelages.

En sincère et chaud patriote, non mois qu'en stratége avisé, M. Duquet eût voulu voir l'adage américain appliqué à la conduite du char de l'état français, au lieu de la révolution du 4 septembre avec toutes ses perturbations de guerre, et il le dit bien haut. Cela le mène loin, on le comprend, tant sur les hommes que sur les choses, surtout bien loin des joyeux débordements de passions populaires qui, pleinement triomphants en septembre 1870, engendrèrent les « principes » servant encore de base à la politique et à la littérature du jour, y compris celle ayant trait aux affaires militaires.

On conçoit dès lors que la manière de voir si libre et indépendante de M. Duquet, ainsi que son courage tenace à remonter des courants établis, ne soient pas de tous points au goût de tout le monde, même qu'ils provoquent du mécontentement au sein des braves gens qui, en toute sincérité, datent leurs convictions des éloquentes encycliques de Victor Hugo, particulièrement de celle annonçant que la chute de l'empire compensait bien la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

Ces plaintes se sont déjà exhalées dans quelques organes de la presse ; mais tous reconnaissent le mérite du livre comme étude militaire sérieuse et attendent avec intérêt la suite annoncée.

C'est entr'autres le cas du *Progrès militaire*, qui a publié d'abondants extraits du volume, et de plusieurs autres journaux parisiens, tant militaires que civils.

Le *Spectateur*, par la plume de M. le capitaine Henri Choppin, décerne à l'auteur le titre de Tite-Live de son époque, et, tout en rompant plusieurs lances en faveur du général Ducrot, d'autres aussi pour le général Vinoy, qui n'en avait guère besoin, reconnaît que ce nouveau livre « va certainement soulever des discussions acerbes, » mais que, « en dehors de quelques jugements portés sur le combat de Chatillon, » il le considère « comme l'expression exacte de l'opinion publique sur une époque pendant laquelle la France a été livrée à des avocats, à des orateurs, où l'énergie s'affirmait non par des actes, mais toujours par des paroles. »

« Les appréciations de l'auteur, ajoute encore le *Spectateur*, sur les qualités professionnelles du général Ducrot sont en opposition complète avec l'opinion que l'armée a de ce général, qui avait prévu un revers et aurait pu sauver la France du désastre de Sedan si l'on avait écouté ses conseils. »

D'autre part, dans la *Nouvelle Revue*, M. le général Cosson de Villenoisy a fait du livre de M. Duquet l'objet d'un article développé et accompagné de remarques d'un puissant intérêt, dont nous citerons quelques passages :

« Nous ne ferons à ce récit (celui de la retraite du 13me corps d'armée de Mézières sur Paris) dit l'honorable général, que deux observations. Quelque digne d'estime que soient les opérations du général Vinoy, c'est manquer de mesure que de parler à leur propos des Dix mille ou de la retraite de Prague. Elles n'ont duré que quatre jours, ce qui n'a pu donner lieu aux nombreuses péripéties d'une longue campagne. En second lieu, pourquoi avoir, sans nécessité, placé une remarque désobligeante pour le maréchal de Mac-Mahon ? La dignité de sa conduite, les services qu'il a rendus à la France, une longue et glorieuse carrière doivent imposer toujours le respect de sa personne. Il y a une leçon plus utile à retenir de la fatale campagne qui s'est terminée à Sedan : c'est qu'il ne faut jamais

charger un chef d'armée d'une manœuvre qu'il n'approuve pas, dont il ne comprend pas le but et dont le succès ne lui paraît pas assuré.

» Qu'on relise à ce propos les pages consacrées par Jomini aux préparatifs de la campagne de 1800 en Allemagne. Napoléon avait conçu un plan excellent, que Moreau n'approuvait pas ; il se résigna à laisser entreprendre par ce général une autre manœuvre, moins féconde en résultats, mais qui réussit parce qu'elle convenait au général en chef, était dans la mesure de ses moyens. Comment, après de tels exemples, peut-on songer à faire établir des projets de campagne par un chef d'état-major, sans la participation du généralissime, qui devrait au contraire en avoir l'initiative complète, en régler l'ensemble, les principaux détails lui-même, et faire préparer le reste sous sa direction. La remarque est d'une application actuelle.

» A côté de cette critique, sachons gré à M. Duquet de cette observation judicieuse, que ce sont surtout nos fautes qui ont fait le succès des Prussiens, dont les talents ont été fort exagérés et qui ont dû reculer chaque fois qu'on leur a tenu tête.....

» Amené par l'examen des opérations militaires à blâmer fortement la conduite du général Trochu, M. Duquet a cru devoir, en compensation, louer ses qualités d'organisateur. Quelque répugnance que nous ayons à nous joindre aux contempteurs d'un homme tombé, il nous est impossible d'accepter cette appréciation. Le 13me corps, les marins, l'infanterie de marine, les régiments de marche formés avec les dépôts et les hommes rappelés, contenaient d'excellents éléments, susceptibles d'être mis très vite en présence de l'ennemi. On avait dirigé en hâte sur Paris tout ce que la France possédait de disponible, personnel et matériel. Les bataillons de mobiles prêts les premiers devaient avoir plus d'ardeur que ceux formés plus tard, et qui se sont pourtant bien battus dans les armées de province. Qu'a-t-on fait de tout cela? Rien. Pour la garde nationale, c'est pis encore. Non seulement on n'a point fait de bien, on a fait beaucoup de mal. Incurie, insouciance, incapacité chez les hommes qui s'étaient emparés du pouvoir. Préoccupation unique de flatter la populace, de se ménager une popularité malsaine, voilà ce qu'on doit leur reprocher, ce qui résulte avec preuves à l'appui de tout le livre de M. Duquet. Si la défense de Paris a été extraordinaire par la constance et la résignation passive de la population, elle mérite un blâme sévère au gouvernement et au chef de l'armée; aussi leur a-t-elle valu une juste condamnation dans l'opinion publique. Ah! qu'il est vrai, et de tous les temps, ce précepte de l'Evangile : « Obtenez d'abord le royaume des Cieux, et le reste vous sera donné par surcroît. » Faites votre devoir sans arrière-pensée; les louanges, la considération suivront sans efforts.

» Le dernier acte de guerre dont M. Alf. Duquet ait eu à s'occuper est l'affaire de Châtillon, dont il rapporte tous les incidents avec une parfaite exactitude [1]. La panique qui se répandit dans une partie des troupes et la débandade qui s'en suivit, eurent ce résultat funeste de décourager plus ou moins tout le monde et d'affoler les hommes au pouvoir. Le général Ducrot, évadé de Sedan, était très brave, d'une droiture parfaite, animé d'un patriotisme ardent, mais sujet à *s'emballer*, pour nous servir d'une expression militaire, ce qui nuisait quelquefois à la rectitude de son jugement.

» Il pensait, avec raison, qu'il fallait encourager les troupes par quelques opérations, gêner l'investissement des Prussiens et les obliger à le reculer le plus possible, ce qui aurait le double avantage de donner de l'air à la place et d'affaiblir l'ennemi, disséminé sur une ligne plus longue. Averti que des têtes de colonne se portaient sur le plateau de Villacoublay, il résolut de les tâter. Etait-ce un combat qu'il voulait, une simple reconnaissance? Il est difficile de le savoir. Si un combat, il fallait le tenter avec des forces supérieures, profiter pour cela de la position centrale et joindre au 14me corps les troupes de marine ou plutôt le 13me corps, le meilleur de beaucoup dont on pût disposer alors. Si c'était une simple reconnaissance, il fallait ne pas s'engager à fond et se replier après le premier succès sous les feux de la redoute de Châtillon et d'abatis faits à la lisière du bois de Meudon. On n'y aurait pas été forcé.

» C'est une reconnaissance probablement que se proposait de faire le général Ducrot le 19 septembre, au point du jour, car il prescrivit aux troupes de Meudon d'y laisser leurs sacs, les prévenant qu'elles y reviendraient de bonne heure. Un premier succès l'enhardit, et lui fit sans doute modifier ses projets. M. Duquet pense qu'il eût pu consolider ses avantages en portant des troupes sur la droite pour déboucher sur le plateau par Dame-Rose. Nous ne sommes point de cet avis. Les troupes ennemies s'avançaient de l'est à l'ouest en suivant deux routes parallèles. Celle qui suit la vallée de la Bièvre et celle, plus rapprochée de nous, qui conduit d'Antony à Versailles par Villacoublay. Au lieu de concentrer les deux divisions, qui ont été seules engagées, le long du contrefort étroit qui s'étend de Trivaux au moulin de la Tour, pour les exposer, en colonnes profondes, aux feux déployés sur la partie large du plateau, entre Malabry et Villacoublay, il était tout indiqué de pivoter autour de la droite. On avait occupé de bonne heure le moulin à vent du Plessis et même Malabry. C'était par là qu'il fallait amener la division Maussion demeurée oisive toute la journée. On aurait ainsi fait

[1] Il importe de signaler, pour l'intelligence du récit, que le bois appelé par M. Duquet *bois de Verrières* n'est, en réalité, que la partie isolée du *bois de Meudon* qui se trouve entre la porte de Verrières, la grange de Dame-Rose et l'étang du Tronchet.

évacuer le Petit-Bicêtre et infligé sans doute un échec aux Bavarois, avant qu'ils pussent être soutenus par le Vme corps prussien, car la cavalerie du général de Bernis aurait rapidement nettoyé le plateau, soumis à nos feux convergents.

» Les troupes, en partie mal composées, quelquefois mal entraînées, donnèrent de tristes exemples d'indiscipline ; mais ce n'était pas une raison pour évacuer Châtillon d'une manière aussi précipitée, et surtout pour y laisser des canons, qu'on aurait pu descendre à bras jusqu'à Clamart, où l'on aurait trouvé des attelages ou des cordes pour les ramener en arrière du fort d'Issy, et là ils eussent été en sûreté.

» Un épisode singulier montre bien le désarroi général produit par cette malheureuse affaire. On avait oublié de prévenir l'officier commandant à Meudon, qui avait réuni à sa troupe quelques centaines des pseudo-zouaves dont la conduite avait été si piteuse le matin. Il découvrit par hasard, caché au fond d'une armoire, un télégraphe appartenant au prince Napoléon, et tenta d'en profiter pour se mettre en rapport avec Paris, demander des ordres au quartier général. Après une heure et demie d'essais infructueux, il réussit à communiquer. Mais à toutes ses demandes on se borna à répondre que Meudon était pris par l'ennemi, qu'on le savait et qu'il était certainement Prussien : par suite on refusait de rien lui dire !

» La solidité des troupes dont disposait le général Ducrot lui aurait-elle permis de mieux faire ? On peut soutenir que non. Mais alors l'affaire de Châtillon nous apporte un nouvel et utile enseignement. C'est qu'on ne doit accorder qu'une très médiocre confiance aux troupes formées au moment d'une guerre, qui ne connaissent pas leurs chefs, n'en sont pas connues. Le nombre, on ne saurait assez le redire, ne compense nullement la qualité. Autre chose encore : rien n'égale la sécurité que procure une enceinte continue, contre une surprise, une attaque brusquée. Si Paris n'avait pas eu d'enceinte, les Prussiens auraient pu y entrer, après la panique de Châtillon, malgré les forts entre lesquels ils auraient pu passer, accompagnant ou suivant les fuyards. Tous ceux qui ont assisté à l'affaire sont unanimes à le reconnaître. »

Terminons en disant qu'au volume de M. Duquet sont jointes quatre cartes. Elles éclairent avantageusement le texte, moyennant quelque effort cependant, car elles sont un peu sombres et nuageuses. Elles se rapportent : à la retraite du 13me corps, au combat de Mesly, au combat de Châtillon, aux fortifications de Paris et des environs. En outre, il renferme, comme annexes et pièces justificatives, la composition détaillée des 13me et 14me corps d'armée ; deux proclamations du gouvernement de la défense nationale et de son président le général Trochu, des 6 et 8 septembre ; enfin, la liste des auteurs

et documents cités et consultés, liste qui constitue un bon catalogue des publications sur la guerre de 1870-71.

Les deux prochains volumes, qui traiteront encore du siège de Paris, c'est-à-dire des affaires de Chevilly et du mois d'octobre, des batailles de la Marne et de la capitulation, termineront le 4e acte de la guerre. Ils donneront toute sa valeur au volume dont nous venons de parler et ils sont, pour cela, impatiemment attendus, ainsi que ceux du 5e acte, la guerre en province.

La 21e livraison de l'*Atlas Stieler* vient d'être distribuée par la librairie Benda, Lausanne. Elle contient trois superbes cartes : Le Sud de la Grande-Bretagne, avec papillon donnant le plan de la ville de Londres et environs. — Le Danemark et ses colonies, avec papillon pour Copenhague. — La Russie et la Scandinavie, avec papillons pour Pétersbourg, Moscou et environs.

Table de pour cent à l'usage du calcul des résultats de tir, par le lieutenant-colonel *L. Veillon*, instructeur du tir de l'infanterie suisse. Zurich 1890. Emile Cotti, imprimeur-éditeur. — 1 vol. in-4, de 400 pages. Prix 5 francs.

Ceci est un volume utile, très utile, indispensable même à tous les tireurs et amateurs de tir aux armes de guerre, officiers, sociétés militaires et civiles, etc. Il est tout en chiffres, comme une table de logarithmes, mais en chiffres aimables et secourables, car ils en épargnent beaucoup d'autres et maintes difficultés aux calculateurs des *pour cent* par la voie arithmétique ordinaire. C'est de la science pratique d'une haute valeur.

« Lorsqu'il s'agit, dit M. le lieutenant-colonel Veillon dans son *avertissement*, de résumer les résultats de tir, le calcul des *touchés* en pour cent est une opération si importante et si fréquente que l'on se convaincra facilement de l'utilité, de la nécessité même, de tables destinées à abréger les calculs et surtout à éviter les erreurs.

» C'est dans ce but que les pages suivantes ont été établies et par là, l'auteur croit rendre un service à tous ceux qui sont appelés à s'occuper de cette matière. »

L'honorable auteur a raison. On lui doit des remerciements pour l'immense travail préparatoire qu'a dû nécessiter la publication de ce volume ; lui seul, grâce à son expérience consommée de professeur de tir et de tireur habile, était à même de mener à bonne fin une si laborieuse et si difficile tâche.

Le mode d'emploi des tables est très simple. Elles ne donnent que les *entiers* des pour cent, négligeant les fractions. 0,5 % et au dessus étant comptés pour 1 %. 0,49 % et en dessous étant négligé, et elles vont jusqu'à 10,000 coups, soit 9995.

L'emploi des tables s'effectue, suivant le cas, comme il est dit ci-après :

Ier cas. *Lorsque le nombre des coups se trouve immédiatement*

dans les tables, c'est-à-dire lorsqu'il se trouve compris entre 100 et 9995 (de 5 en 5 coups) :

Les *nombres des coups* figurent en *gros chiffres gras* comme *en têtes* (100, 105, 110, etc.)

Les *nombres des touchés* sont inscrits dans les colonnes de gauche en *chiffres ordinaires* et les *nombres de pour cent* dans les colonnes *de droite* en *petits chiffres gras.*

Les deux colonnes contiennent donc en regard l'une de l'autre les *touchés* et les *pour cent* correspondant.

Exemple : pour 1235 coups et 414 touchés, on trouve *34* %
pour 1235 coups et 426 touchés, on trouve *34* %

On voit par l'exemple ci-dessus que pour le nombre des coups 1235, tous les touchés compris entre 414 et 426 donnent le même résultat *34* %.

IIe cas. *Lorsque le nombre des coups ne se trouve pas immédiatement dans la table.*

a) Si ce nombre ne dépasse pas 999, il suffit d'ajouter un 0 à la fin du dit nombre, ainsi qu'au nombre des touchés, après quoi, on opérera selon les indications du 1er cas.

Exemple : pour 788 coups et 603 touchés, on cherchera dans les tables

7880 coups et 6030 touchés,

et on trouvera (page 312) 77 %.

b) Si ce nombre des coups est compris entre 1000 et 10,000 et qu'il ne figure pas immédiatement dans les tables, on arrondira le dernier chiffre à 0 ou à 5 (à 0 s'il finit par 1 ou 2, et à 5 s'il finit par 3 ou 4) et on calculera alors comme dans le Ier cas.

Exemple : pour 1243 coups et 751 touchés on cherchera comme
pour 1245 coups et 751 touchés et on obtiendra 60 %.
pour 1242 coups et 751 touchés on cherchera comme
pour 1240 coups et 751 touchés et on obtiendra 61 %.

c) Si ce nombre des coups dépasse 10,000, on arrondira de la même manière à 4 chiffres et le nombre des coups et celui des touchés, ensuite on opérera comme dans le Ier cas.

Exemple :

nombre des coups		nombre des touchés	
exact	arrondi	exact	arrondi
4,456,563	4455	1,804,909	1805
4,457,500	4460	1,801,909	1802
4,452,499	4450	1,807,909	1808
4,457,499	4455	1,802,499	1802

Il peut se présenter le cas exceptionnel où le nombre des touchés tombe juste à la limite entre deux chiffres de pour cent, de telle façon qu'en arrondissant on peut obtenir un chiffre de pour cent en dessus ou en dessous du véritable, comme le montre l'exemple ci-après :

Exemple : nombre des coups 1,246,965 arrondi à 1245
nombre des touchés 754,413 arrondi à 754

La table donne pour ces nombre *61* % tandis qu'en réalité le résultat serait exactement 60,499 %, arrondi à 60 %, vu que la limite 61 % ne se trouve atteinte que pour 754,414 touchés.

Seulement ces cas spéciaux ne se présentent que rarement et pourront alors être calculés directement si l'approximation de la table ne paraît pas suffisante.

L'avertissement, dont nous donnons les extraits ci-dessus, figure en français et en allemand en tête des tables.

Notes sur la religion musulmane en Algérie. (Extrait de la *Revue d'Infanterie*). — Brochure in-8 de 24 pages, prix 0 fr. 60, vient de paraître chez l'éditeur militaire Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, à Paris.

Très intéressante cette monographie de la religion musulmane dans laquelle l'auteur a condensé l'histoire de l'islamisme, ses dogmes, ses croyances, son culte.

Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui se préoccupent quelque peu de la solution des grands problèmes dont le *Panislamisme* n'est certes pas le moins digne de l'attention des gouvernements.

Qu'on le sache bien, l'Islam travaille à sa réorganisation. Les Chiouk, les Senoussi s'agitent, ils prêchent la révolte, et ils seront écoutés, car tous les burnous sont des frocs lorsqu'ils couvrent des Musulmans convaincus ; tous les affiliés obéiront *comme le cadavre entre les mains du laveur des morts.*

Caveant consules !

Historique du 36e régiment d'infanterie, publication de la *Petite bibliothèque de l'Armée française*, chez Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, Paris. — Prix : broché, franco 0 fr. 35 ; relié, toile anglaise, 0 fr. 60.

Le 36e régiment d'infanterie de ligne, ci-devant Anjou, a une belle page dans l'histoire militaire de la France.

A peine formé, il part pour l'armée du Rhin, assiste à la prise de Spire, de Worms, de Mayence.

Après de tels débuts, sa réputation était établie, et depuis cette époque il n'a cessé de bien mériter de la Patrie.

Le 36e est un des régiments qui a su sauver son drapeau lors de la capitulation de Metz. Ce glorieux souvenir figure encadré dans la salle d'honneur.

Un appendice à l'historique raconte dans quelles circonstances curieuses ont été retrouvées ces précieuses reliques.

OUVRAGES REÇUS

Les Remontes. Réponse à M. Casimir-Périer, député de l'Aube, vice-président de la Chambre. Brochure in-18 de 24 pages, prix 0 fr. 50. Vient de paraître chez Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, Paris.

Instruction ministérielle du 25 octobre 1887 sur le Service prévôtal de la gendarmerie aux armées (2e édition mise à jour jusqu'en février 1890). Volume in-8 de 192 pages, prix 1 fr. 30 franco, vient de paraître chez Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, Paris.

Circulaires et pièces officielles.

Arrêté du Conseil fédéral
concernant l'organisation de l'artillerie de forteresse.

(Du 11 avril 1890.)

Le Conseil fédéral suisse, sur la proposition de son département militaire,

arrête :

1. L'artillerie de forteresse est une unité tactique de la Confédération et, en conséquence, formée et entretenue par elle.

Pour le recrutement et l'instruction, elle constituera une nouvelle subdivision d'artillerie.

2. Pour le moment, quatre compagnies sont créées, savoir :
Une pour Airolo (Fondo del Bosco).
Deux pour Andermatt (Bühl et Bäzberg).
Une pour Oberalp-Furca-Gothard.

3. L'effectif de chacune de ces compagnies sera porté à 200 ou 250 hommes, y compris 10 à 12 officiers.

Dans cet effectif est compris un détachement de pionniers, dont l'instruction sera toutefois, jusqu'à nouvel ordre, confiée à l'artillerie.

Du reste, les détails de la composition de la compagnie sont réservés à une décision ultérieure.

4. Les compagnies d'artillerie de forteresse portent les numéros I à IV.

Tous les artilleurs de forteresse recrutés et instruits jusqu'en 1890 inclusivement forment la compagnie I et doivent se présenter pour le cours de répétition de 1890 à Airolo. Les nouvelles compagnies seront formées par les années de recrutement suivantes.

5. L'habillement, l'armement et l'équipement sont les mêmes que pour les canonniers du parc, toutefois avec un fusil à répétition.